

ADHESION ANNUELLE ET DON

Année 2027

Bulletin à compléter et à envoyer ou à remettre en main propre, accompagné de votre règlement :

Cotisation annuelle

- ☐ Adhérents : 50 € * ☐ Membres actifs : 30 €*
☐ Bénéficiaires d'un accompagnement : 30 €
☐ Si 2 adultes sont bénéficiaires d'un accompagnement : 50 €
☐ Jeunes (18-25 ans) :
 Etudiant/ Recherche d'emploi : 10 €
☐ Entreprises ou organismes : 80 € *

Don

Don *de :

- ☐ 15 € ☐ 30 € ☐ 50 €
☐ 100 € (soit 34€ après déduction fiscale)
☐ 1 000 € (soit 340€ après déduction fiscale)
☐ Autre montant00 €

* Possibilité de recevoir un reçu fiscal

- ☐ Je souhaite recevoir un reçu fiscal, à l'adresse ci-dessous mentionnée.
 (Pas de reçu fiscal possible pour les adhésions des bénéficiaires d'un accompagnement uniquement)

Mode de règlement

- ☐ **En espèces**, à adresser à : association L'Arc-en-ciel, 4, rue Edouard Belin 72100 LE MANS, en joignant ce coupon
☐ **par Chèque bancaire**, à l'ordre de de : « L'ARC-EN-CIEL »

à adresser à : association L'Arc-en-ciel , 4, rue Edouard Belin 72100 LE MANS, en joignant ce coupon

- ☐ **par virement bancaire** - titulaire du compte : Assoc. L'Arc-en-ciel – 72100 LE MANS

Domiciliation : CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE

IBAN : FR76 1790 6001 1200 0891 7956 169 / Code BIC : AGRIFRPP879 - en précisant « NOM Prénom »

Vos coordonnées

☐ Mlle ☐ Mme ☐ Mr
 Nom :
 Prénom :
 Organisme (Si personne morale) :
 Tél :

Adresse :

 Code postal :
 Ville :
 Mail :

Date :/...../2026

Signature :

L'arc-en-ciel est reconnue d'intérêt général. Vous bénéficiez d'un reçu fiscal pour tout don

Adhérents, particuliers et bénéficiaires : dons déductibles à hauteur 66 %.

Organismes : dons déductibles à hauteur de 60 % de l'impôt sur les sociétés dans la limite de 0.5 % du CA.
HT